

Le réaménagement du bourg pour 2016

Vendredi et samedi, Bertrand Hauchecorne, entouré d'élus municipaux et d'Olivier Striblen, l'architecte, a présenté le projet de réaménagement du bourg qui va modifier fondamentalement le visage de Mareau.

Le maître d'œuvre a résumé ainsi l'ambition du projet : « Vous avez une rue, vous aurez une promenade ». Le mot d'ordre a été la concertation. Les attentes des habitants ont été prises en compte et rejoignent les objectifs de la municipalité.

Une quarantaine de places pour se garer

La sécurité, d'abord, avec la séparation de la circulation des voitures d'une part, et des piétons et cyclistes d'autre part. Ils



VERDURE. Des parterres fleuris vont être aménagés au pied des maisons et des arbres de haute tige plantés.

bénéficieront d'un espace partagé constitué d'une voie protégée de 2,50 mètres, bien éclairée, côté nord et côté sud de la rue Saint-Fiacre. La réalisation de plateaux surélevés va inciter à la réduction de la vitesse.

L'esthétique, ensuite, avec la création de parterres fleuris au pied des maisons, et la plantation d'arbres de haute tige. La grande rue, si rectiligne et minérale aujourd'hui, va ainsi être plus verte.

L'aspect fonctionnel ne

sera pas négligé pour autant. Le stationnement totalement anarchique actuellement, sera organisé. Une quarantaine de places de stationnement seront aménagées. Pour le confort des usagers, des parvis pavés seront réalisés devant la mairie et le café. Des bancs seront installés devant l'école.

Un coût de 500.000 €

C'est un important chantier, d'un montant évalué à 500 000 € hors taxes, qui va être engagé, début janvier. Il doit se terminer à la fin de l'été 2016, à l'exception des plantations d'arbres qui devront attendre l'automne.

Les perturbations de circulation devraient être limitées. ■